

## Nombre de Délégués :

En exercice 116 Présents 61 Procurations 15 Votants 76

# **DELIBERATION N°8-300623**

# Objet: Fourniture et montage des pneumatiques poids-lourds

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 20 juin 2023

#### Etaient présents :

#### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC JOBOREZE PICALVIAC EN PERIGORD JECARLUX JECARSAC AILLAC AR

CARSAC AILLAC
JAYAC
PAULIN
PECHS-DE-L'ESPERANCE
SALIGNAC EYVIGUES
SIMEYROLS
PRATS DE CARLUX

ST CREPIN ET CARLUCET
ST GENIES
ST JULIEN DE LAMPON

STE MONDANE VEYRIGNAC Joël PARKITNY Pierre CHEVALIER Jean-Louis CHUPIN

Jean-Claude DELHORBE Andrée CAMBIER

Guy ESTRUC Alain PERIQUOI Guy PRIESTER Jacques FERBER Jean-Pierre PLANCHE

Jean-Pierre PLANCHE Héloïse MARADENE Gérard TEILLAC

Charles MOLINA Jean-Pierre HAMEL

Eric BOURDET Claude DENIS Gilles ARPAILLANGE

Jean-Philippe FARFAL

**Brigitte TEILLAC-PALADE** 

**Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU** 

Marie-Laure FERBER

Fabrice LEFEVRE

#### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC CASTELNAUD LA CHAP. CENAC ET ST JULIEN DAGLAN DOMME

DOMME FLORIMONT GAUMIER GROLEJAC NABIRAT ST AUBIN DE NABIRAT ST CYBRANET

ST CYBRANET ST LAURENT LA VALLEE ST MARTIAL DE NABIRAT ST POMPON

ST POMPON VEYRINES DE DOMME Séverine RAMOS Christian ARNOUIL Martine CONSTANT Maurice LAPOUGE

Maurice LAPOUGE
Françis COUSIN
Mathias LUCAS

Jocelyne TIREL LALAUDE Christiane DESMOULINS

Alain BIELHER Lilian GILET Hervé MENARDIE

Jean-Pascal FARINA

Pascal MISSIAEN

### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES CASTELS-BEZENAC Sylvain BRULEY Hervé CARVES Jacqueline JOUANEL

Jean-Marie DESCAMP

Vincent GEOFFROID

Alain FREREBEAU

Jean-Louis BREUIL

#### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS COLY-ST AMAND FANLAC LA CHAPELLE AUBAREIL LES EYZIES LES FARGES

MONTIGNAC
PEYZAC LE MOUSTIER
SERGEAC
ST LEON SUR VEZERE

THONAC VALOJOULX Françoise BAUDRY Philippe LAVIELLE

Cyril CERF Jean-Pierre MEGE

### AR Prefecture

024-252402284-20230630-8\_300623-DE Reçu le 11/07/2023

## POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC
LA ROQUE GAGEAC
MARCILLAC ST QUENTIN
MARQUAY
PROISSANS
SARLAT LA CANEDA
ST ANDRE-ALLAS
ST VINCENT DE COSSE
ST VINCENT LE PALUEL
STE NATHALENE
TAMNIES
VEZAC
VITRAC

Serge PARRE
Jérôme PEYRAT
Anne-Marie MALBEC
Nathalie GLEMAREC
Patrick CROUZILLE
Marlies CABANEL
Jean-Jacques ALBIE
Nathalie BALLERAND
Eric ALARD
Frédéric TACHE

Sylvie DELBARY

Jacques TUNEU Marcelle DELIBIE Joël LE CORRE

Christine DANGREMONT

#### Excusés:

M. Michel BOSREDON (Montignac), Mme Amandine DALBAVIE (Les Eyzies), M. Christian GARRIGOU (Saint-Aubin-de-Nabirat), M. Marc PONS (Tamniès).

#### Procurations:

Mme Sylvie MENARDIE (Calviac-en-Périgord) donne procuration à M. Jean-Louis CHUPIN (Calviac-en-Périgord);
Mme Elisa COUSIN (Aubas) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMP (Aubas);

M. Fernasia DESCAMP (Saint Martial de Nobira) donne procuration à M. Honyé MENARDIE (Saint Martial de

M. François DEFONTAINE (Saint-Martial-de-Nabirat) donne procuration à M. Hervé MENARDIE (Saint-Martial-de-Nabirat);

M. Dominique HERMENAULT (Borrèze) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (Borrèze);

Mme Claudine FARFAL (Saint-Cybranet) donne procuration à M. Alain BIELHER (Saint-Cybranet);

M. Christian ROBLES (Vézac) donne procuration à Mme Sylvie DELBARY (Vézac) ;

M. Sylvain MARTEGOUTTE (Grolejac) donne procuration à Mme Jocelyne TIREL-LALAUDE (Grolejac);

Mme Marie-Pierre VALETTE (Sarlat-la-Canéda) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (Sarlat-la-Canéda);

Mme Marion CHAPUT (Saint-Geniès) donne procuration à M. Charles MOLINA (Saint-Geniès);

M. Gérard VIELLE (Pechs-de-l'Espérance) donne procuration à M. Guy PRIESTER (Pechs-de-l'Espérance);

M. Patrick ARMAGNAT (Domme) donne procuration à M. Françis COUSIN (Domme) ;

M. Laurent LACOMBE (Carsac-Aillac) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (Carsac-Aillac) ;

Mme Chantal LAVILLE (Saint-Julien-de-Lampon) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (Saint-Julien-de-Lampon);

Mme Pierrette BLEMONT (Sergeac) donne procuration à M. Cyril CERF (Thonac); Mme Catherine CHEYROU (Paulin) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (Paulin).

Mme Marties CABANEL (Sariat-la-Canéda) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président expose que le précédent marché de fourniture et de montage de pneumatiques poids lourds, n'a pas pu être renouvelé plus tôt en raison de la pandémie. Une consultation a donc été réalisée afin d'assurer le rechapage des pneus poids lourds, le changement des pneus en fin de vie, ainsi que les prestations nécessaires à leur montage et démontage.

Après consultation des entreprises, le Président présente au Comité Syndical les conclusions de la Commission des marchés, réunie le 26/06/2023 afin d'examiner leurs propositions pour la fourniture et le montage de pneumatiques poids lourds, ce qui peut se résumer ainsi :

- 2 offres ont été reçues (Ets TAQUIPNEU et GGP Distribution) et reprennent les caractéristiques demandées dans le cahier des charges.

RECAPITULATIF	GARRIGUE	TAQUIPNEU
1/ PNEUS NEUFS	12 238,52	13 522,60
2/ PNEUS RECHAPES	34 051,96	34 684,00
1/ PNEUS NEUFS	11 320,12	15 774,00
TOTAL DU MARCHE HT	57 610,60	63 980,66

## AR Prefecture

024-252402284-20230630-8\_300623-DE Reçu le 11/07/2023

- Vu les critères de sélection, la proposition des Ets GGP Distribution est mieux disante pour un cout annuel évalué à 57 610.60€ HT.

Après lecture du compte-rendu de la Commission des marchés, et avis du bureau syndical réuni en séance du 26/06/2023,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Confirme les choix de la Commission des marchés exprimés ci-dessus,
- Mandate le Président pour mettre en œuvre ce marché comme suit :

A compter du 01/08/2023 et pour une durée d'un an reconductible 1 fois, la fourniture et le montage des pneumatiques poids lourds sera effectuée par les Ets GGP Distribution, sis à 46 Gourdon, selon les prix détaillés en annexe.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 30 juin 2023.

Jérôme PÉ Président